

Sparte à la fin de la guerre du Péloponnèse : elle réinvestit le sanctuaire de Poséidon *Samios* de Samikon, qui se trouvait dans le territoire de la petite cité de Makiston. Quant à l'Arcadie, la situation est encore plus complexe : le culte qui semble fédérer la ligue, celui de Zeus *Lykaios* honoré sur le Mont Lykaion, est en réalité un culte important pour l'identité arcadienne bien avant la constitution de la confédération, récupéré et investi par la Ligue arcadienne d'un rôle religieux central. On voit clairement que ce n'est donc pas la ligue qui a mené à la construction de l'identité, mais que cette identité déjà affirmée représente la base idéologique de la ligue. D'autre part, indique l'auteur, les assemblées de la ligue n'avaient pas lieu sur le Mont Lykaion, tout comme le site ne servait pas pour l'affichage des décisions fédérales selon le modèle achéen ou étolien. Cela n'empêche que le sanctuaire reste important avant et après les années 360 av. J.-C., exploité aussi bien par Tégée et Mantinée, les deux cités concurrentes. Peut-on toutefois lui accorder le statut de « sanctuaire fédéral » ? Cela dépend de l'acception qu'on accorde à ce terme, mais en tout cas pas au même titre que l'Homarion ou Thermos. Pour conclure, on est en présence de contributions originales et érudites, malgré quelques répétitions dues à l'intérêt de longue date des auteurs pour le sujet, qui mettent en avant une véritable problématique. Par le biais de la religion, elles proposent des réflexions concernant l'organisation des États fédéraux, ou bien les rapports entre les *koina* et les cités, tout en s'interrogeant sur les identités locales et régionales. On s'aperçoit ainsi, en reliant ce volume à ceux qui l'ont précédé ou succédé dans le cadre du projet de Münster, que le fédéralisme n'est plus perçu comme un échec – il n'a pas servi aux Grecs pour vaincre la Macédoine –, mais volontairement analysé à des échelles diverses dont celle religieuse. L'attention est dirigée vers les sanctuaires comme espaces structurants du politique, mais aussi vers la naissance d'identités autour des divinités communes, chargées symboliquement. Le mérite principal de cette nouvelle approche, partagée par d'autres études consacrées actuellement à cette question, est de disloquer le modèle de la « pensée unique » fédérale, à la fois des Anciens et des Modernes, pour montrer la diversité des modalités d'action et des stratégies identitaires des cités-membres et des États fédéraux.

Madalina DANA

Christoph LUNDGREEN, *Regelkonflikte in der römischen Republik. Geltung und Gewichtung von Normen in politischen Entscheidungsprozessen*. Stuttgart, Franz Steiner, 2011. 1 vol., 375 p. (HISTORIA EINZELSCHRIFTEN, 221). Prix : 68 €. ISBN 978-3-515-09901-1.

Dans cet ouvrage issu d'une dissertation doctorale soutenue en cotutelle à Dresden (Fakultät der Technischen Universität) et à Paris (EPHE-Sorbonne), Chr. Lundgreen analyse la question de la validité et de l'évaluation des normes dans les processus de prise de décisions politiques, durant la République romaine. La première partie constitue une approche théorique des normes, basée sur un arsenal conceptuel issu de diverses disciplines, notamment la sociologie. L'auteur en déduit qu'à Rome, « les normes ne peuvent pas être considérées comme des règles fixes » ou rigides mais bien plutôt comme « des principes flexibles ». – Dans la deuxième partie, Chr. Lundgreen propose ensuite une lecture renouvelée de la « constitution » romaine, autour de la

question du « conflit de règles » : que se passe-t-il quand des normes entrent en contradiction ? Quatre types de conflits de règle servent de socle à sa deuxième partie : les normes entrant en contradiction lors des élections, lors de l'attribution de leur province aux magistrats, dans le droit sacré, et enfin, lors de l'attribution du triomphe. Remarquons en passant que la partie sur les conflits en matière de droit sacré comporte l'une ou l'autre imprécisions ou erreurs qui auraient pu être évitées. Ainsi, par ex., à la p. 162, le conflit qui aurait opposé le grand pontife Metellus à un augure en 63 n'a sans doute jamais existé : il est le fruit d'une reconstitution d'un passage de Festus (p. 462-4L) par Mommsen (que le lecteur me permette de renvoyer pour le détail de l'argumentation à mon ouvrage, non cité par l'auteur, *Le collège pontifical*, Bruxelles-Rome, 2002, p. 305-306). On ne peut dès lors plus utiliser ce passage problématique pour affirmer qu'il témoigne de l'appel au peuple fait par un augure contre l'amende que lui avait infligée le grand pontife (p. 164). D'autre part, le lecteur ne comprend pas pourquoi les épisodes mentionnant le refus, en 176, du préteur P. Licinius Crassus de partir pour sa province en alléguant une obligation religieuse et l'obligation qui lui est ensuite imposée de prêter serment sont mentionnés dans un paragraphe sur le rôle des pontifes en matière de conflits (p. 160-161) : ceux-ci ne semblent pas y avoir joué un rôle ; par contre, le peuple (*contio*) assiste à cette prestation de serment et cet aspect aurait pu être creusé davantage (par ex. en s'appuyant sur les p. 299-301 de mon livre). – Dans la dernière partie, l'auteur s'interroge sur l'évolution des normes et de leur validité à Rome. Des principes qui font régulièrement l'objet d'une évaluation permettent d'expliquer la flexibilité observée dans la formulation des normes romaines, en évitant de recourir à des notions d'arbitraire politique ou de déviance. Le Sénat a, selon lui, tenu un rôle de médiation important, jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. av. n.è. La formation d'une nouvelle élite au lendemain de la bataille de Cannes entraîne, d'après l'auteur, une « Verregelung der Normen », une « juridisation » des normes et un durcissement de celles-ci. Si cette évolution contribue à une certaine stabilité politique et à l'expansion romaine, le Sénat n'en perd pas moins progressivement une bonne part de sa capacité d'arbitrage en cas de conflits. – Un tableau utile compile les différents conflits étudiés dans l'ouvrage. – Index des sources, des noms et général.

Françoise VAN HAEPEREN

Christiane NASSE, *Erdichtete Rituale. Die Eingeweideschau in der lateinischen Epik und Tragödie*. Stuttgart, Franz Steiner, 2012. 1 vol., 408 p. (POTSDAMER ALTERTUMSWISSENSCHAFTLICHE BEITRÄGE, 38). Prix : 66 €. ISBN 978-3-515-10133-2.

Cet ouvrage, issu d'une dissertation doctorale soutenue à la faculté de philosophie de l'université d'Erfurt en 2008, est consacré aux « Rituels inventés. L'examen des entrailles dans la poésie épique et la tragédie latines ». L'auteur y examine d'abord ce qu'elle présente comme un préjugé prégnant de l'histoire des religions antiques : la distinction entre les rites d'extispicine étrusque d'une part, romain d'autre part, qu'ils soient accomplis dans le cadre d'un sacrifice sanglant ou à des fins divinatoires. Chr. Nasse démontre que cette conception moderne repose sur une interprétation erronée des sources principales, véhiculée par une tradition de recherche centenaire.